



ESPACE ORIENTATION

Choix des enseignements de spécialités et options:

La réglementation et le calendrier de seconde

1

Sous
Licence
Creative
Commons :



Réforme du Lycée – Baccalauréat 2021





ESPACE ORIENTATION

2

1^{ère} PARTIE

Calendrier et cadre réglementaire

Que disent les textes officiels ?

Sous
Licence
Creative
Commons :





Calendrier et cadre réglementaire

Quelles sont les enseignements de spécialités en Première et en Terminale ?

Combien d'enseignements de spécialités faut-il choisir ?

Le conseil de classe peut-il s'opposer au choix des spécialités ?

Et si la spécialité n'existe pas dans le lycée d'origine ?

Est-il possible de changer de spécialité en fin de Première ?

Quels sont les enseignements optionnels en Seconde ?

Quels sont les enseignements optionnels en Première Générale ?

Quels sont les enseignements optionnels en Terminale Générale ?

Combien d'options peut-on choisir ?

Quels sont les horaires des spécialités et des options en Seconde ?

Quels sont les horaires des spécialités et des options en Première / Terminale ?

Exemple de parcours (cas 1)

Exemple de parcours (cas 2)

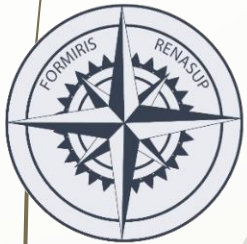
Exemple de parcours (cas 2bis)



ESPACE ORIENTATION

- **En fin de Troisième**, les élèves qui ont leur passage en Seconde Générale et Technologique pourront, en plus des enseignements communs, choisir jusqu'à deux enseignements optionnels : un enseignement général et un enseignement technologique. Il n'y a pas d'enseignements de spécialités en Seconde.
- **Pendant l'année de Seconde**, l'élève réfléchit et construit son projet personnel en fonction de ses goûts et de ses compétences, et en vue d'une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. À la fin du deuxième trimestre, les élèves et leurs familles formulent des intentions de choix des enseignements de spécialités sur la « fiche dialogue » pour une Première Générale. À la fin du troisième trimestre, les élèves et leurs familles choisissent définitivement trois enseignements de spécialités et options pour la classe de Première Générale.
- **En fin de Première**, l'élève indique les deux enseignements de spécialités qu'il souhaite garder sur les trois enseignements de spécialités de Première.
- **En Terminale**, l'élève inscrit son parcours de formation dans Parcoursup et candidate sur les formations de l'enseignement supérieur.

Quels sont les enseignements de spécialités en Première et en Terminale ?



ESPACE ORIENTATION

- Arts : arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre. Les arts du cirque ne peuvent être choisis qu'en enseignement de spécialité (pas en option). Les élèves ont la possibilité de cumuler en enseignement de spécialité et en enseignement optionnel deux enseignements relevant d'un même domaine artistique ou non.
- Biologie-écologie (uniquement en lycée agricole)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères
- Littérature et Langue et Culture de l'Antiquité
- Mathématiques
- Numérique et Sciences Informatiques
- Physique-Chimie
- Sciences de la Vie et de la Terre
- Sciences de l'Ingénieur
- Sciences Économiques et Sociales

Combien d'enseignements de spécialités faut-il choisir ?



ESPACE ORIENTATION

- Il n'y a pas d'enseignement de spécialités en Seconde.
- Tout au long de l'année de Seconde, l'équipe pédagogique entretient le dialogue avec l'élève et sa famille : conseils de classe, rencontre, entretiens personnalisés.
- Dès le deuxième trimestre de Seconde, les élèves et leurs familles seront invités à mentionner **quatre** enseignements de spécialités parmi ceux proposés dans l'établissement. Ces souhaits sont portés à **cinq** au cas où ils comprendraient un enseignement de spécialité dispensé dans un autre établissement ou *à distance*.
- À la fin du 3e trimestre de Seconde, les élèves et leurs familles choisissent **trois** enseignements de spécialités pour la Première.
- À la fin du 3e trimestre de Première, les élèves et leurs familles choisissent **deux** enseignements de spécialités pour la Terminale parmi les trois de Première. De manière exceptionnelle, une spécialité nouvelle peut se substituer à une de celles choisies en Première.

Le conseil de classe peut-il s'opposer au choix des spécialités ?

NON

- Le choix des enseignements de spécialités incombe aux familles.

CEPENDANT, EN FORMULANT DES RECOMMANDATIONS, LE CONSEIL DE CLASSE AIDE LES ÉLÈVES ET LEURS FAMILLES À FAIRE DES CHOIX

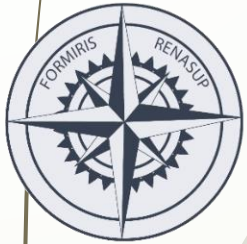
- Le dialogue avec les membres de l'équipe éducative et les recommandations du conseil de classe permettent d'éclairer ce choix.
- Dans le cas où les compétences requises en fin de Seconde pour les spécialités de Première ne seraient pas suffisamment maîtrisées, un doublement de la Seconde pourra être envisagé.



ESPACE ORIENTATION

Et si la spécialité n'existe pas dans le lycée d'origine ?

- Des conventions pourront être mises en place entre deux établissements géographiquement proches afin de permettre à leurs élèves de suivre des enseignements de spécialités qui ne seraient pas offerts dans leur lycée de scolarisation.
- Lorsque des solutions proches ne pourront être trouvées, et dans des cas exceptionnels, un des enseignements pourra être suivi à distance. L'enseignement catholique étudie la mise en place d'une offre pour la rentrée 2019.
- Lorsque le choix des enseignements de spécialités nécessite un changement d'établissement, une procédure d'affectation particulière peut être mise en place au niveau académique pour le Public. Dans le Privé, des accords entre chefs d'établissements permettront, dans la mesure du possible, d'apporter une réponse aux familles.



ESPACE ORIENTATION

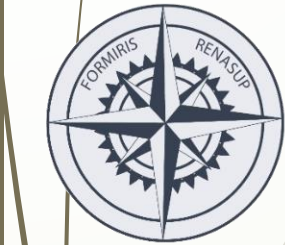
Est-il possible de changer de spécialité en fin de Première ?

OUI, MAIS SOUS CERTAINES CONDITIONS !

- À titre exceptionnel, le choix en classe de terminale d'un enseignement de spécialité différent de ceux choisis en classe de première est possible, à la demande de l'élève et sur décision du chef d'établissement après avis du conseil de classe en fin d'année de Première. Dans ce cas, une remise à niveau peut être proposée à l'élève.

LE CHANGEMENT DE SPÉCIALITÉS N'EST DONC

- NI AUTOMATIQUE
- NI SYSTÉMATIQUE



ESPACE ORIENTATION

Quels sont les enseignements optionnels en Seconde ?



ESPACE ORIENTATION

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Langue Vivante C (étrangère ou régionale)
- Langue et Culture de l'Antiquité : latin
- Langue et Culture de l'Antiquité : grec
- Éducation physique et sportive
- Arts : arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre.
- Arts du cirque
- Écologie – agronomie – territoires - développement durable (uniquement en lycée agricole)

ATTENTION : les SES ne sont pas optionnels, elles font parties des enseignements communs !

ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE

- Management et gestion
- Santé et social
- Biotechnologies
- Sciences et laboratoire
- Sciences de l'ingénieur
- Création et innovation technologiques
- Création et culture – design
- Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives (uniquement en lycée agricole)
- Pratiques sociales et culturelles (uniquement en lycée agricole)
- Pratiques professionnelles (uniquement en lycée agricole)
- Atelier artistique [Retour table des matières](#)

Quels sont les enseignements optionnels en Première Générale ?

- Langue Vivante C (étrangère ou régionale)
- Langue et Culture de l'Antiquité : latin
- Langue et Culture de l'Antiquité : grec
- Éducation physique et sportive
- Arts : arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre.
- Hippologie et Équitation (uniquement en lycée agricole)
- Agronomie – Économie - Territoires (uniquement en lycée agricole)
- Pratiques sociales et culturelles (uniquement en lycée agricole)



ESPACE ORIENTATION

Quels sont les enseignements optionnels en Terminale Générale ?

En plus de ceux de Première, **trois** enseignements optionnels supplémentaires sont ouverts en Terminale, dont deux sous certaines conditions.

- Mathématiques complémentaires : à condition de ne pas avoir pris la spécialité Mathématiques en Terminale
- Mathématiques expertes : option réservée à ceux qui ont gardé la spécialité Mathématiques en Terminale
- Droit et grands enjeux du monde contemporain



ESPACE ORIENTATION

Combien d'options peut-on choisir ?



ESPACE ORIENTATION

EN SECONDE (3 maximum)

- **Une** seule option générale. **Deux** si l'élève fait du Latin ou du Grec (les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis **en plus** de l'enseignement optionnel suivi par ailleurs).
- Et / ou **une** option technologique

EN PREMIÈRE GÉNÉRALE (2 maximum)

- **Une** seule option en Première.
- **Deux** si l'élève fait du Latin ou du Grec (les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis **en plus** de l'enseignement optionnel suivi par ailleurs).

EN TERMINALE GÉNÉRALE (3 maximum)

- Le nombre d'options peut varier de **une à trois**.

Quels sont les horaires des spécialités et des options en Seconde ?

EN SECONDE

- AUCUNE SPÉCIALITÉ
- OPTION GÉNÉRALE 1 : 3h
- OPTION GÉNÉRALE 2 (uniquement si Latin ou Grec en option 1): 3h
- OPTION TECHNOLOGIQUE : de 1h30 à 6h

Attention: Arts du cirque est la seule option générale de 6h / semaine. L'atelier artistique est la seule option technologique de 72h / an.



ESPACE ORIENTATION

Quels sont les horaires des spécialités et des options en Première / Terminale ?



ESPACE ORIENTATION

EN PREMIÈRE

- SPÉCIALITÉ 1 : 4h
- SPÉCIALITÉ 2 : 4h
- SPÉCIALITÉ 3 : 4h

- OPTION 1 : 3h
- OPTION 2 (uniquement si Latin ou Grec en option 1): 3h

EN TERMINALE

- SPÉCIALITÉ 1 : 6h
- SPÉCIALITÉ 2 : 6h

- OPTION 1 : 3h
- OPTION 2 (uniquement si Latin ou Grec en option 1): 3h
- OPTION 3 (Maths expertes ou complémentaires / Droit) : 3h

Exemple de parcours (cas 1)



ESPACE ORIENTATION

EN PREMIÈRE

- SPÉ **MATHS** : 4h
- SPÉ **PC** : 4h
- SPÉ SVT : 4h

- OPTION LATIN : 3h
- OPTION ARTS PLASTIQUES : 3h

EN TERMINALE

- SPÉ **MATHS** : 6h
- SPÉ **PC** : 6h

- OPTION LATIN : 3h
- OPTION ARTS PLASTIQUES : 3h
- OPTION **MATHS EXPERTES** : 3h

Exemple de parcours (cas 2)



ESPACE ORIENTATION

EN PREMIÈRE

- SPÉ **SES** : 4h
- SPÉ **MATHS** : 4h
- SPÉ **HG Sc Po** : 4h

- OPTION LATIN : 3h
- OPTION LANGUE VIVANTE C : 3h

EN TERMINALE

- SPÉ **SES** : 6h
- SPÉ **HG Sc Po** : 6h

- OPTION LATIN : 3h
- OPTION LANGUE VIVANTE C : 3h
- OPTION **MATHS**
COMPLÉMENTAIRES : 3h

Exemple de parcours (cas 2 bis)



ESPACE ORIENTATION

EN PREMIÈRE

- SPÉ SES : 4h
- SPÉ MATHS : 4h
- SPÉ HG Sc Po : 4h

- OPTION LATIN : 3h
- OPTION LANGUE VIVANTE C : 3h

EN TERMINALE

- SPÉ SES : 6h
- SPÉ HG Sc Po : 6h

- OPTION LATIN : 3h
- OPTION LANGUE VIVANTE C : 3h
- OPTION DROIT : 3h



ESPACE ORIENTATION

Propriétaire : Fédération Formiris – Association 1901
Adresse : 35 rue Vaugelas – 75739 Paris Cedex 15
Siret : 784263501 – 00057
Téléphone : 01 53 68 60 00
Fax : 01 53 68 60 01

19

Conçu par l'équipe Créateurs de contenu de Pôle Numérique

Sous
Licence
Creative
Commons :



Réforme du Lycée – Baccalauréat 2021

